

Institut Régional du Travail Social Nord-Pas-de-Calais

IRTS de Loos

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Quelles conditions de vie pour les retraités pauvres ?

Anna OUATTARA

Directeur de mémoire : Mohamed AMROUNI

Promotion

DEIS 7 (2013-2015)

Janvier 2016

OUATTARA	ANNA	Janvier 2016
DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE (DEIS)		
Quelles conditions de vie pour les retraités pauvres ?		
<p>Résumé : Après le drame de la canicule, en 2003, le Plan « Vieillesse et solidarité » a été mis en place par le Gouvernement JP. Raffarin.</p> <p>L'effort a été mis sur l'accroissement du nombre de places d'accueil des personnes âgées en établissement et l'amélioration de leur prise en charge.</p> <p>En 2006, un 2^{ème} Plan voit le jour : le Plan « Solidarité Grand Age ». Un des 5 axes de ce plan concerne la prévention du vieillissement, en plus de la perte d'autonomie.</p> <p>Le Plan « Bien Vieillir » 2007/2009 poursuit ce même objectif de prévention. Il s'adresse aux personnes de 50 à 70 ans et plus particulièrement à celles qui se situent autour de l'âge de la retraite.</p> <p>Les objectifs généraux de ce plan « Bien Vieillir » cherchent à améliorer les stratégies préventives, à susciter la participation à la vie sociale, culturelle et artistique ; en veillant à consolider les liens entre les générations.</p> <p>Toujours avec ces mêmes orientations, un projet de loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement devrait voir le jour prochainement.</p> <p>2 ans après la mise en place du Plan « Bien-vieillir », la CARSAT Nord-Pas-de-Calais-Picardie met en place des Réunions d'Information, de Conseil et d'Orientation auprès de personnes en situation de précarité économique et/ou confrontées à des problèmes de santé.</p> <p>En 2013, une enquête de satisfaction auprès de participants est menée. Les résultats montrent une faible adhésion aux actions de prévention préconisées par les travailleurs sociaux.</p> <p>Afin de comprendre le pourquoi de cette non-inscription, l'auteur de cette recherche à visée professionnelle a choisi de questionner des retraités jeunes et pauvres.</p> <p>L'observation et les apports théoriques, notamment concernant les concepts de pauvreté, de vieillissement et de lien social alimentent la réflexion et conduisent à retenir une hypothèse de compréhension.</p> <p>Cette orientation est questionnée par une démarche d'enquête. Des entretiens semi directifs avec une partie quantitative et une autre partie qualitative sont menés auprès de retraités jeunes et pauvres du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Les résultats permettent de valider l'hypothèse.</p> <p>Des perspectives d'amélioration des conditions de vie de ces retraités sont envisagées. Elles sont présentées sous forme de fiches actions pour faciliter leur déclinaison sur le territoire par les acteurs de terrain.</p>		
<p>Mots-clés : Plan « Bien-vieillir » 2007/2009, jeunes retraités, pauvres, participation à la vie sociale, liens entre générations, loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, Réunions d'Information, de Conseil et d'Orientation, faible adhésion</p>		
<p>Nombre de pages : 104</p>		
<p>Centre de formation : Institut Régional du Travail Social (IRTS) Nord-Pas- de-Calais-Picardie</p>		

Introduction

Depuis 2009, j'occupe un poste de chargée de mission « Accompagnement de projets » au service social régional de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) Nord-Picardie.

197 assistant(e)s de service social et 90 secrétaires interviennent auprès des assurés du régime général des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Ces professionnels sont répartis sur les territoires au sein de 21 sites de service social.

En 2010, la Direction et les Responsables régionales¹ du service social me missionnent sur un projet de développement d'actions de prévention en faveur de personnes en situation de précarité² économique et/ou confrontées à un problème de santé, âgées de 59 ans à 67 ans, au moment du passage à la retraite.

A cette date, les assistant(e)s de service social de la CARSAT font partie de l'Equipe Médico-Sociale (EMS) pour l'évaluation des besoins d'aides à domicile des personnes dépendantes, en vue de l'octroi de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA).

Cette opérationnalité est la déclinaison d'une convention signée entre le Conseil Général et la CARSAT depuis 2000.

En 2010, le Directeur Général décide de désengager le service social de cette collaboration. La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) réaffirme son souhait d'orienter les 19 CARSAT vers des actions de prévention pour le « Bien-vieillir » des personnes autonomes. Ces orientations s'appuient sur le plan national « Bien-vieillir » 2007/2009 et sur l'un des 3 axes du projet de loi d'orientation et de programmation sur l'adaptation de la société au vieillissement.

¹ Ce sont des femmes

² Précarité : notion qui ne nous intéresse pas vraiment car la retraite est pérenne, même si son montant varie

Une des actions préconisées par la CARSAT Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la mise en place d'un dispositif d'information, de conseil et d'orientation pour aider, les retraités bénéficiaires de minimas sociaux et/ou confrontés à des problèmes de santé, à « vieillir » le plus longtemps possible en bonne santé.

Au sens de la CNAV, cette catégorie de population représente les personnes âgées de 59 ans à 67 ans, concernées par le passage à la retraite.

Dans le cadre de ce projet régional, en 2011, avec les équipes de service social, nous avons décliné des Réunions d'Information, de Conseil et d'Orientation (RICO) sur les 5 départements des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Ces rencontres s'organisent en collaboration avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) qui nous adressent les coordonnées des assurés à partir de leurs requêtes. Nous avons également sollicité le service retraite de la CARSAT pour obtenir certaines de leurs requêtes. A partir de ces listings, des invitations sont adressées aux personnes en arrêt maladie de plus de 3 mois, aux titulaires d'une pension d'invalidité, aux bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)³, aux titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), et aux bénéficiaires d'une pension de réversion.

Les invités au RICO sont des bénéficiaires de minimas sociaux, des personnes avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté et des assurés avec des ressources au-dessus du seuil de pauvreté. Nous nous référons à la classification économique de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) qui a fixé en 2015, le seuil de pauvreté à 977 euros. Parmi la population invitée, il peut donc y avoir des personnes avec des ressources différentes. Mais, les personnes qui nous intéressent dans cet objet de recherche sont celles avec des revenus inférieurs ou égaux au seuil de pauvreté.

³ L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C.

Elle donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer un contrat de complémentaire santé.

Lors de ces rencontres, selon les orientations de la CNAV, les assistant(e)s de service social informent les « jeunes retraités pauvres » sur les droits pour accéder aux soins, pour adapter leur logement afin d'y vivre le plus longtemps possible, malgré le vieillissement. Ils apportent des conseils sur les comportements alimentaires, sur l'intérêt de pratiquer des activités physiques, culturelles et de loisirs. Ils orientent les assurés vers les Centres d'Examens de Santé (CES) pour prévenir les risques de pathologies et vers les activités de prévention proposées par les différents acteurs du territoire. Le but est d'amener les assurés à être acteurs de leur santé, d'adapter leur logement et de maintenir des relations pour un vieillissement dans les meilleures conditions.

Dans le cadre des Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG), il est demandé chaque année, par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) d'évaluer le nombre de participants.

Pour une montée en charge progressive du nombre de réunions, la Direction du service social régional a sollicité, en 2011, chaque cadre pour l'organisation d'une réunion par département de service social. Puis, à partir de 2013, nous sommes passés à au moins 4 réunions par an, soit un total de 32 sur le territoire que couvre l'Institution.

Nous observons une augmentation du nombre de participants. De 206 personnes venues en 2011, le nombre passe à 951 en 2013. Bien que nous constatons une augmentation du nombre de personnes venues en 3 ans, le taux de participants reste faible. Il est passé de 8 % en 2011 à 11 % en 2014.

En 4 ans, sur 27 411 invités, 2 409 ont participé aux réunions. A la fin de celles-ci, un questionnaire de satisfaction élaboré par des assistant(e)s de service social est remis aux participants. Sur l'année 2013, les 951 participants aux réunions ont tous complété le questionnaire.

En 2013, toujours dans le cadre des CPG⁴, une évaluation du dispositif est sollicitée par la CNAM et la CNAV. La Direction de la CARSAT a souhaité analyser 200 questionnaires de satisfaction sur les 951 remplis par tous les participants. Ce nombre choisi par la CARSAT paraissait suffisant pour obtenir une analyse significative. Selon nos informations, si la totalité des questionnaires n'a pas été analysée, c'est pour des raisons de temporalité et d'économies financières. L'idéal aurait été d'analyser les 951 questionnaires.

L'analyse des 200 questionnaires porte notamment sur l'accueil, le lieu de réunion, les thèmes abordés et l'intention des participants concernant leur inscription aux actions de prévention santé (dépiages, bilan de santé) et aux activités pour prévenir les effets du vieillissement (activités sportives, ateliers « mémoire », ateliers « nutrition ») présentées lors des réunions.

L'analyse de ces 200 questionnaires montre que :

- 98 % des personnes sont satisfaites des informations communiquées ;
- 50 % disent être intéressées par le passage d'un bilan de santé. Il s'agit d'un ensemble d'actes médicaux gratuits réalisés dans un même lieu. Ce dispositif permet l'accès aux soins sans avance de frais. Pourquoi la moitié des personnes invitées n'adhèrent pas à ce dispositif ?
 - 62,5 % des participants disent ne pas vouloir s'engager dans les ateliers d'information, de conseil et d'échanges pour prévenir les effets du vieillissement ;
 - 69 % ne pas vouloir adhérer à une Association locale et ne sont pas non plus prêts à engager des démarches d'amélioration de l'habitat.

⁴Les Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) sont conclues entre l'État et les Caisses nationales des principaux régimes de Sécurité sociale. Elles formalisent dans un document contractuel les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour moderniser et améliorer la performance du système de protection sociale, aussi bien en terme de maîtrise des dépenses que de meilleur service rendu aux usagers. Une COG couvre généralement une période de quatre ans. De portée nationale, les COG et leurs objectifs sont ensuite déclinés sous forme d'orientations opérationnelles en Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG) entre la Caisse nationale et les Caisses locales. Le CPG précise pour chaque domaine et pour chaque organisme, sous forme d'indicateurs, les actions concrètes à mettre en œuvre et les résultats à obtenir en tenant compte des conditions de réalisation au plan local.

Est-ce le coût financier pour l'inscription aux activités ou pour réaliser des travaux qui les freine ?

Suite à l'analyse de ces 200 questionnaires de satisfaction, je m'interroge :

⇒ les invités ne veulent pas s'inscrire aux ateliers qui ont pour finalité de les informer sur les bons comportements pour retarder les difficultés liées au vieillissement (perte de mémoire, problèmes dentaires, d'ostéoporose...). Ils ne souhaitent pas non plus s'engager dans des démarches d'amélioration à l'habitat.

Se sentent-ils trop jeunes pour parler du vieillissement ?

69 % des participants aux réunions ne veulent pas adhérer à une Association locale.

Pourquoi ? Est-ce parce ce que ce sont des activités payantes ? Est-ce par méconnaissance des activités sur le territoire ? Ou est-ce par manque de moyens de locomotion pour s'y rendre ?

Une information de deux heures nê semble pas suffisante pour un engagement des participants. Faut-il un autre mode d'intervention des assistant(e)s de service social ?

Au-delà de ces questionnements, une étude réalisée en 2013 par la Fondation de France aborde un autre problème qui est celui de l'isolement. Cette enquête indique que « la solitude subie, durable, objective, touche 5 millions de Français »⁵.

Je me pose alors les questions suivantes :

- les retraités sont-ils plus facilement touchés par la solitude ?
- certains le sont d'après leur statut mais se sentent-ils pour autant seuls ?
- quelles sont leurs relations intergénérationnelles ?
- doivent-ils subvenir aux besoins de leurs enfants et petits-enfants ?
- d'autres sont en couple, mais ont-ils de bonnes relations avec leur conjoint ?

⁵ www.fondationdefrance.org

- gardent-ils des liens avec leurs enfants éloignés ou proches de leur domicile ?

Face à l'isolement, quelle aide pourrait apporter la CARSAT ?

Les assistant(e)s de service social pourraient-ils faciliter la restauration des liens intergénérationnels, s'ils sont inexistantes ?

La CARSAT pourrait avec un renforcement de sa connaissance des acteurs sur le territoire orienter les retraités vers des activités gratuites ou à moindre coût.

Comment les retraités vivent-ils cette période de retraite ? Sont-ils en capacité de se projeter à long terme et d'anticiper leur éventuelle dépendance liée au vieillissement ?

Quelle représentation ont les retraités de la vieillesse et de leur santé ? Sont-ils dans le déni du vieillissement ? Eprouvent-ils une crainte face à la dépendance ? Refusent-ils de consulter des professionnels de santé ?

En fonction de ces questionnements, je formule ma question de départ de la manière suivante :

Les réunions d'information, de conseil et d'orientation pour « bien-vieillir » sont-elles adaptées aux besoins des futurs retraités et retraités qui y assistent ?

Le nombre de présents aux réunions montre que, à peine 1/10 est présent. Ce faible nombre de participants mérite une meilleure compréhension. Pour saisir cette compréhension, nous devons connaître l'opinion des personnes conviées aux réunions. Que pensent-elles ? Que suggèrent-elles ?

Nous nous sommes donc engagés dans une démarche d'exploration et de recueil de données.

L'exploration de leurs réponses va nous permettre de reformuler cette première question.

La reformulation de la question développée page 19, nous aidera à identifier les mots clés et à rédiger le sens de notre projet.

Nous avons ainsi analysé le contexte dans lequel s'inscrit l'objet de recherche.

Nous pourrions ensuite élaborer notre hypothèse qui se trouve page 47. En d'autres termes, la conceptualisation de la pauvreté et de la vieillesse orientera notre travail.

Un travail d'objectivation a permis de prendre de la distance par rapport aux représentations de la retraite, de la pauvreté, de la vieillesse et du lien social.

Une approche plurielle m'a permis d'appréhender les conditions de vie des retraités pauvres

La pauvreté est-elle significative pour les retraités enquêtés ? Peut-on parler de retraités sans parler de la vieillesse ? La réticence des retraités à l'égard des réunions de l'institution se limite-t-elle à leurs statuts ? N'y a-t-il pas d'autres causes ?

Nous verrons dans notre argumentation que la pauvreté du retraité ne s'explique pas seulement par l'argent.

Le repérage des causes, de l'attitude des retraités se fera à partir d'une enquête qualitative. Elle s'appuiera sur 16 retraités « pauvres ».

A partir des résultats de cette enquête, nous ferons des préconisations. Elles prendront en compte des arguments démographiques des situations des retraités et des arguments sociaux auxquels ils sont confrontés ; notamment dans les domaines de la santé, du logement, du lien social.

Ce mémoire s'articulera en 3 parties :

- ✓ . La première partie de ce mémoire est consacrée à l'analyse du contexte institutionnel et organisationnel des systèmes de retraite. Afin de mieux comprendre les évolutions et les réformes successives, j'ai repris les textes de références. Ensuite il s'est agi de définir le concept de la pauvreté, de la vieillesse et du lien social pour mieux cerner le public ciblé.
- ✓ La deuxième partie s'attache au travail d'enquête et présente l'analyse de ses résultats afin de répondre à la question de départ et à l'hypothèse.
- ✓ Enfin, la quatrième partie consiste à préconiser des orientations stratégiques, professionnelles dans une démarche d'ingénierie sociale.

CONCLUSION

L'organisation et la législation des systèmes de retraite ont évolué à un rythme très soutenu depuis ces dernières années. L'augmentation de l'espérance de vie d'un côté et le chômage de masse de l'autre, a impacté l'équilibre entre les cotisants et les retraités.

Afin de ralentir ce déséquilibre, des réformes successives ont été mises en place par les différents gouvernements.

Pour l'Etat, l'enjeu est également de mettre en place des mesures stratégiques pour aider les retraités à « Bien Vieillir », le plus longtemps possible en bonne santé, à domicile.

Un plan « bien vieillir » a été instauré entre 2007 et 2009 et un projet de loi est en cours pour « adapter la société au vieillissement ».

Pour décliner ces orientations nationales, le service social de la CARSAT a mis en place, sur les régions du Nord, du Pas de Calais et de la Picardie des réunions d'informations, de conseils et d'orientation.

A la demande de la CNAV, ces réunions s'adressent à des publics en situation de précarité économique et/ou confrontés à un problème de santé.

Diverses observations de ces actions montrent que le discours institutionnel est en décalage avec les besoins du public ciblé.

Cet écart retient toute mon attention et devient mon objet de recherche

Un éclairage théorique me permet d'identifier des inégalités entre les retraités.

Le concept de pauvreté me permet de catégoriser les populations celles qui perçoivent des ressources au dessus du seuil de pauvreté et celles qui touchent moins que le seuil de pauvreté. Cependant, le seuil de pauvreté monétaire n'explique pas la pauvreté. La prise en compte de sa subjectivité doit être prise en compte. La pauvreté peut également être mesurée en fonction des conditions de vie.

La pauvreté associée à la vieillesse peut être stigmatisant, mais heureusement que des liens sociaux permettent de relativiser cette stigmatisation.

L'hypothèse selon laquelle les jeunes retraités pauvres entretiennent des rapports particuliers avec certains indicateurs de conditions de vie comme la santé, le logement et le lien social me semble déterminante dans le cadre de l'offre faite aux retraités pour les aider à améliorer leurs conditions de vie.

La réalisation d'une enquête pour vérifier cette hypothèse m'amène à choisir l'entretien semi directif qui comprend une partie quantitative et une autre partie qualitative. Cette méthode est un mode d'expression des retraités pauvres. La partie quantitative permet d'obtenir des données démographiques.

L'analyse des données chiffrées et du contenu des entretiens auprès de retraités avec des revenus inférieurs ou égaux au seuil de pauvreté et des retraités avec des ressources au-delà, nous donne des informations riches et pertinentes.

Les retraités pauvres présentent des pathologies chroniques. Depuis leurs problèmes de santé, ils entretiennent des contacts réguliers avec les professionnels de santé. Il s'agit d'une prévention secondaire plus qu'une prévention primaire préconisée par l'Etat.

Les retraités pauvres ont besoin d'être accompagnés pour accéder aux droits et aux soins.

La majorité des retraités pauvres vivent dans des logements équipés mais certains ont besoin d'améliorations et d'être sécurisé dans leur lieu d'habitation.

Comme l'indique Peter Townsend : « ce n'est pas la privation de tel bien matériel qui définit la pauvreté mais le cumul de privations, qu'elles soient matérielles ou qu'elles concernent la participation à la vie sociale ». Les retraités pauvres cumulent des privations. Ils se restreignent budgétairement pour l'achat de vêtements, pour l'alimentation, pour l'électroménager, pour le chauffage, pour l'électricité et pour l'accès aux nouvelles technologies.

Même si peu de personnes adhèrent aux associations pour mener des activités physiques, culturelles ou en lien avec la prévention des effets du vieillissement ; ils entretiennent des liens forts avec leur famille.

Ils ont recours aux associations caritatives pour améliorer leurs conditions de vie.

Pour éviter l'apparition de maladies chroniques au moment de la retraite, il est nécessaire de mener des actions de prévention dès le plus jeunes âge jusqu'à l'âge adulte.

Au moment de la retraite, les personnes confrontées à un problème de santé peuvent bénéficier de conseils de prévention secondaire comme l'éducation thérapeutique du patient.

La participation démocratique est un moyen pour les retraités pauvres de trouver des solutions d'amélioration de leurs conditions de vie et d'éviter la stigmatisation liée au vieillissement.

Un plan de communication à l'échelle des territoires, sur les activités physiques, culturelles et sur les ateliers de prévention des effets du vieillissement peut permettre d'éviter certaines ruptures de liens sociaux.

Ce travail réflexif a changé ma posture professionnelle. Exploiter toutes les observations en amont d'un projet est indispensable dans ma fonction de chargée de mission « Accompagnement de projets ». C'est une méthode qui permet de partager avec les équipes de service social pour l'amélioration des offres de service.

Participer à l'élaboration des offres de service social est une perspective intéressante qui pourrait me permettre de consolider mes compétences acquises au cours de cette formation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ATTIAS-DONFUT.(C.); 1988, Sociologie des générations, édition PUF
- ATTIAS-DONFUT.(C.) ; 1995, Solidarité entre les générations, édition Nathan
- BERTAUX (D.), 2e édition 2006, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.
- BLANCHET (A.), GOTMAN (A.), 2e édition 2010, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Armand Colin.
- BOUDON (R.), BOURRICAUD (F.), 2e édition 2011, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Edition Collection Quadrige.
- BOURDIEU.(P.) et atr, 1970, La reproduction, élément d'une théorie du système d'enseignement, éditions Seuil De minuit
- CARADEC VINCENT, édition 2008, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, ARMAND COLLIN, COLLECTION « 128 », PAGE 127
- CARADEC (V.), édition 2008, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Armand Collin, Collection « 128 »
- CASTEL (R.), 1999, *Les métamorphoses de la question sociale*, une chronique du salariat, Paris, édition Gallimard, coll. Folio essais.
- CASTEL (R.), 2003, L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?, Editions Seuil
- CHAUVEL (L), Janvier 2006, Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social, cellule de sociologie de l'OFCE et l'IEP de Paris
- CUSSET (PY.), 2007, Editions Armand Collin, Le lien social, collection 128, Sociologie
- De SINGLY (F.), 3e édition 2008, *L'enquête et ses méthodes: Le questionnaire*, Paris, Nathan Colin.
- DUBECHOT (P.), RIVARD (T.), 2010, *DEIS tout-en-un*, Paris, Vuibert.
- DUMOULIN (P.), DUMONT (R.), BROSSE (M.), MASCLET (G), 2006, *Travailler en réseau, méthodes et pratiques des interventions sociales*, Montrouge, DUNOD.
- FASSIN (D.), édition 2004, Des maux indicibles, Paris, édition La découverte
- GOFFMAN.(E.), 1975, Stigmate, éditions Seuil de Minuit
- GUERETTE (MJ.), CARADEC (V.), HOWARD-BERGOMA (YJ.), BLANCHARD (F.), La vieillesse, c'est un déclin, on n'y peut rien, volume 5

- HUMMEL(C.), MALLON.(I.), CARADEC (V.), 2014, édition PUR, Vieillesse et vieillissement Regards sociologiques, collection « Le sens social »
- JOUVENEL (H.), LAMBLIN (V.) | THEYS (J.), 2003, Radioscopie de la France en mutation, 1950-2030.
- KEVASSAY (S.), 2013 (réédition), *Mémoire de recherche en travail social*, Paris, Vuibert.
- LADOUCEUR (B), 2008, « Vincent Caradec, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement
- MALLON (I.), 2010, Le milieu rural isolé, isole-t-il les personnes âgées ?
- MICHALET (CA.), 1999, *La Séduction des nations ou Comment attirer les investissements*, Paris, Economica
- NACHEZ (N.), 2014, Les « Machines intelligentes et l'homme », édition Néothèque
- NOCE (T.), PARADOWSKI (P.), 3e édition 2001, *Elaborer un projet. Guide stratégique, de l'intention à l'action*, Lyon, Chronique sociale.
- QUIVY (R.) et VAN CAMPENHOUDT (L.), 3e édition 2006, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.
- Paugam Serge, 3ème édition 2013, Les formes élémentaires de la pauvreté, collection « Le lien social »
- SIMON.(M.), L'entretien semi-directif, Revue Française de sociologie

Rapports/Mémoires

- 11^{ème} rapport du Conseil d'Orientation des retraites « retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060
- COMMENT Marc, 2010, Représentations sociales de la vieillesse et accompagnement des résidents, Mémoire pour l'obtention du diplôme Universitaire de Gérontologie Sociale, Université « Lumière Lyon 2 », Institut de psychologie
- Rapport d'étude INSEE Nord pas de Calais Février 2014, « Fragilité sociale des personnes âgées du Nord : entre vieillissement, précarité et dépendance
- Rapport d'étude de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) publiée le 22/01/2015
- Etude « Des fins de carrières professionnelles fragilisées » menée par Aurélie Monot, Fanny Morel, Anne Reubrecht, Rémi Starck, Odile Verbeken Groupe de

Développement Social sous la direction de JM. Wachsberger et V. Caradec Master 2
Stratégies de Développement Social, Université de Lille 3, Juin 2013

- Rapport Laroque
- BROUSSY (L), Janvier 2013, Mission interministérielle sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population

Circulaires, Lois, Arrêtés

- Protocole Vancouver, projet villes amies des aînés de l'OMS

Dictionnaires

- Sous la direction de ECHAUDEMAISON (C. D.), 5ème édition 1989, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, NATHAN.
- Sous la direction de BARREYRE (J.Y.) et B.BOUQUET (B.), édition mise à jour 2006, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, Bayard.
- Dictionnaire de Français Larousse

Reuves

- Sciences Humaines n°232
- Alternatives économiques, Juin 2014, n°336
- « Le nouvel observateur », 23/07/2015, N°2646
- Revue de l'OCFE, 2008/3, Emploi des seniors les leçons des pays de réussite, les Editions du Net

Articles

- CASTEL (R.), 9 octobre 2009, Entretien de R.CASTEL et de M.BOUCHER, Actualités sociales hebdomadaires (ASH), n°2762.

Sites internet

- www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/secteur-tertiaire.htm
- www.touteurope.eu/actualite/le-taux-de-chomage-dans-les-etats-membres-octobre-2014.html
- Observatoire des inégalités www.inegalites.fr/spip.php, article 1238
- www.social-sante.gouv.fr/espaces

- www.social-sante.gouv.fr/reforme-des-retraites,2780
- <http://www.observatoire-retraites.org/dossiers/le-financement-de-la-retraite/>
- www.inegalites.fr/spip.php?article1238
- [https://www.servicepublic.fr/particuliers/vos droits/F21552](https://www.servicepublic.fr/particuliers/vos_droits/F21552)
- <http://www.pensions.bercy.gouv.fr/vous-%C3%AAtes-actif/le-calcul-de-la-pension/le-calcul-du-montant-dune-pension-de-fonctionnaire>
- www.inegalites.fr/spip.php, article 1238
- <http://www.gouvernement.fr/action/l-adaptation-de-la-societe-au-vieillissement>